



# MAIRIE DE VERNEVILLE

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2021

**Nombre de conseillers élus :** **Sous la Présidence de DIEUDONNE Yves, Maire**

15

**Conseillers en fonction :**

14

**Conseillers présents :**

8

**Procurations :** 5

**Membres Présents :**

KURZ Robert – PAYEN Marie-José – HAMADENE Sandrine -  
CLAUDE Isabelle - LECLAIRE Aurore – MERCURI Mathieu -  
VITOUX Bertrand

**Membres absents excusés :** BAUDRIN Pierre (procuration à  
LECLAIRE Aurore) - BROUDOUX Olivier (procuration à  
LECLAIRE Aurore) - DI NAPOLI Catherine (procuration à  
DIEUDONNE Yves) - DUCHE Edouard (procuration à VITOUX  
Bertrand) – LE CORRE Manuel - PETIT Mathilde (procuration à  
DIEUDONNE Yves)

*Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Yves DIEUDONNE, Maire, a délibéré sur les points suivants :*

### **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a examiné et voté les subventions suivantes aux différentes associations :

- \* Association « Entente Gravelotte Vernéville » : 1 000 € de fonctionnement et 1 500 € pour l'entretien du terrain (10 voix pour, Yves DIEUDONNE est sorti au moment du vote)
- \* Association « Gym Club Vernéville » : 100 € (10 voix pour, 3 abstentions)
- \* Association « Ecole Buissonnière » : 100 € (10 voix pour, 3 abstentions)
- \* Club des Séniors : 500 € (13 voix pour)
- \* Association « Entrez dans la Danse » : 800 € (12 voix pour, Robert KURZ est sorti au moment du vote)
- \* Association « Le Collectif » : 500 € (12 voix pour, Robert KURZ est sorti au moment du vote)
- \* UNC Amanvillers : 50 € (13 voix pour)
- \* Souvenir Français : 50 € (13 voix pour)
- \* Association Française des Premiers Répondants « AFPR » : 100 € (13 voix pour)

### **REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les tarifs de location de la salle socioculturelle comme suit :

#### **Pour les habitants de VERNEVILLE, Associations communales et intercommunales**

Durée de location	Salle + cuisine
Forfait Week-End	330 €

Durée de location	Salle seule
Forfait week-end	130 €

Par habitants de VERNEVILLE, il faut comprendre les personnes demeurant de façon permanente sur la commune.

<b>Pour les extérieurs de VERNEVILLE</b>	
<b>Durée de location</b>	<b>Salle + cuisine</b>
Forfait Week-End	700 €

<b>Durée de location</b>	<b>Salle seule</b>
Forfait week-end	500 €

Une caution de 1 000 € sera demandée soit deux chèques l'un de 200 € et l'autre de 800 €.

A noter que les associations sans but lucratif dont :

- le siège se situe sur la commune  
**et**
- qui exercent leurs activités de manière régulières dans les locaux communaux, les deux premières locations sont gratuites et les suivantes aux mêmes tarifs que les habitants de Vernéville.

Les associations intercommunales pourront bénéficier du tarif préférentiel accordé aux associations de Vernéville, si la municipalité les juge d'intérêt collectif pour la Commune.

### **DIVERS**

- Présentation du kakémono touristique de la commune
- Information sur le recyclage des sapins de Noël : Un point de dépôt sera dédié sur le parking de la salle socioculturelle du 3 au 16 janvier 2022. Ces sapins seront ensuite broyés et utilisés pour le paillage des espaces verts de la commune.